

Paris, le 11 février 2025

**Madame Elisabeth BORNE**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de Grenelle**  
**75007 Paris**

**Objet :** Déploiement des Pôles d'appui à la scolarité (PAS)

Madame la Ministre,

Depuis la rentrée 2024, quatre départements préfigurent la mise en œuvre des Pôles d'appui à la scolarité (PAS), l'Aisne, la Côte d'or, l'Eure-et-Loir et le Var. A la rentrée 2025, quatre autres départements devraient aussi expérimenter ce dispositif, pour lequel vous avez annoncé, au comité social d'administration ministériel, l'octroi d'une enveloppe de 100 ETP.

Cependant, nous avons récemment appris qu'il avait été demandé aux recteurs de mettre en œuvre des PAS supplémentaires, en dehors des huit départements expérimentateurs, et ce sans ETP supplémentaires. Or nous savons, par retour d'expérience des quatre départements préfigurateurs, que ce dispositif ne peut fonctionner qu'avec des moyens conséquents, des ministères de l'éducation nationale et de la santé.

Ouvrir de nouveaux PAS sans une enveloppe budgétaire ministérielle dédiée c'est inévitablement utiliser les moyens de la carte scolaire des écoles, collèges et lycées, déjà très insuffisants.

Pour le SE-Unsa l'enjeu des PAS est primordial. De leur réussite dépend l'avenir de l'inclusion scolaire. La crise de l'école inclusive est indéniable. Il est urgent de trouver les ressources et les moyens pour aider les personnels à accompagner correctement les élèves en situation de handicap, sans continuer à dégrader leurs conditions de travail. Les PAS peuvent apporter des réponses, mais seulement avec les personnels en nombre suffisant. Ces expérimentations « à moyens constants » sont donc un risque pour leur réussite.

Madame la Ministre, le SE-Unsa vous demande de sursoir à la demande faite aux recteurs et de prendre le temps de faire un bilan d'ici la fin de l'année scolaire des actuelles préfigurations, bilan que nous souhaitons « partagé », avant d'augmenter quantitativement le nombre de PAS.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



**Elisabeth Allain-Moreno**  
**Secrétaire générale**

Copie à :

- M. Boris MELMOUX-EUDE, Directeur général des ressources humaines
- Mme Caroline PASCAL, Directrice générale de l'enseignement scolaire